

## 17 avril 1959, le général de Gaulle à Vichy

### Le jour où de Gaulle s'est écrié *Vive Vichy* !



De Gaulle, accompagné de son aide camp, Gaston de Bonneval, est accueilli par le maire de Vichy, Pierre Coulon. Archives Intercommunales de Vichy- 1Fi 3 19590417- Mougins et 1Fi 3 19590417-4-Mougins

Du 8 janvier 1959, date de son entrée officielle en fonction comme premier président de la Ve République, au 28 avril 1969, date de sa démission, le général de Gaulle a accompli vingt-six voyages en province (l'on entend ici par voyage des déplacements officiels, donnant lieu à des rencontres avec les autorités locales et avec la foule des Français ; ne sont pas pris en compte les déplacements ponctuels, qu'ils soient publics, liés à une cérémonie, ou d'ordre privé). Sur les vingt-six voyages présidentiels, six se déroulent en 1959, cinq en 1960, quatre en 1961, deux en 1962, trois en 1963, un en 1964, deux en 1965, un en 1966 et 1967, aucun en 1968 et un en 1969. Autrement dit, en moyenne, le chef de l'Etat se déplace en province environ trois fois par an, soit tous les quatre mois, avec cependant un rythme bien plus soutenu les trois premières années, ce qui est une périodicité qui permet le maintien d'un lien direct avec la France profonde. D'autant que ces déplacements ne sont pas de simples aller-retours Paris-Province, mais bien des visites au long cours qui s'échelonnent sur plusieurs jours, le plus souvent trois ou quatre, et qui voient le président de la République arpenter les provinces dès les premières heures du jour, de sous-préfecture en sous-préfecture,

multipliant les arrêts intermédiaires afin de saluer les élus ou prononcer quelques mots. Il n'est pas rare que lors d'un déplacement, De Gaulle visite dix à douze localités, avec souvent le même scénario, accueil par les édiles, discours à l'hôtel de ville, parfois bain de foule, sans compter les multiples arrêts inopinés à la demande du chef de l'Etat dans tel ou tel village, pour saluer telle ou telle personnalité ou, parfois, de jeunes mariés comme en avril 1959 entre Le Creusot et Dijon. Au cours de ses dix années de mandats, il aura visité la totalité des départements<sup>1</sup>.

Pour la seule année 1959, évidemment cruciale, il visite, en février : la Haute-Garonne, le Gers, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Pyrénées, les Basses-Pyrénées ; en avril : l'Yonne, la Nièvre, l'Allier, la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or ; en mai : le Cher, l'Indre, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire ; en juin : le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Loire ; en septembre : le Pas-de-Calais, le Nord ; en novembre : le Territoire de Belfort, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin. Soit six voyages pour la plupart de quatre jours.

<sup>1</sup> Frédéric Faure. *Le gaullisme populaire : les voyages présidentiels en province (Janvier 1959 - Avril 1969)*. Normandie Université, 2018. Thèse en ligne : [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02422228/file/sygal\\_fusion\\_26899-faure-frederic.pdf](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02422228/file/sygal_fusion_26899-faure-frederic.pdf)

Cette boulimie de déplacements et de rencontres avec le pays profond est évidemment un choix politique. Elu en novembre 1958 par un collège électoral élargi par rapport à celui de la IV<sup>e</sup> République (les membres des deux assemblées auxquels s'ajoutent les maires et délégués des conseils municipaux) et bien qu'ayant reçu du peuple lors du référendum de septembre 1958 un mandat sans équivoque qui lui donne toute légitimité, il sait que celle-ci doit être régulièrement vérifiée et ressourcée par l'approbation populaire. La rencontre directe avec les citoyens est donc selon lui une nécessité ; les voyages en province lui offrent ce contact, et par les foules que sa présence attire, font la démonstration que le pays est derrière lui. Il ne fait pas mystère de cette volonté ; dans ses Mémoires, il explicite cette stratégie:

*« Par le son et par l'image, je suis proche de la nation, mais en quelque sorte dans l'abstrait. D'autre part, les cérémonies publiques, les prises d'armes, les inaugurations, auxquelles je donne assurément toute la solennité voulue, mais où je figure, entouré du rituel qui est de rigueur, ne me mettent guère au contact direct des personnes. Pour qu'un lien vivant s'établisse entre elles et moi, j'entends me rendre dans tous les départements. Entre le début et le milieu de ce septennat, indépendamment des tournées outre-mer, j'en aurai vu, en trois ans et demi, soixante-sept dans la métropole. [...] Chaque département est parcouru tout entier du matin au soir. Le programme ne change guère de l'un à l'autre. Grande réception au chef-lieu, comportant : sur l'esplanade, la revue des troupes ; à la préfecture, les réunions successives des parlementaires, du conseil général, des Corps constitués, des maires de toutes les communes, et les audiences données aux délégations, à l'évêque du diocèse, au pasteur, au rabbin, aux principaux fonctionnaires, aux officiers généraux ; à l'hôtel de ville, la présentation du conseil municipal, puis celle des personnalités ; sur la grande place, où est amassée une foule considérable et où l'enthousiasme se déchaîne, le discours à la population ; entre-temps, si c'est dimanche, la messe à la Cathédrale ; en tout cas, le grand dîner offert aux élus et aux notables à la préfecture où je passe la nuit. Cérémonies du même genre dans les sous-préfectures et d'autres agglomérations, où ont toujours lieu l'accueil à l'hôtel de ville, l'adresse solennelle de la municipalité, l'allocution aux habitants rassemblés. Traversée de multiples bourgs et villages, où le cortège fait halte afin que, devant tout le monde, le maire salue le général de Gaulle et que celui-ci lui réponde. [...] Au total, il se produit autour de moi, d'un bout à l'autre du territoire, une éclatante démonstration du sentiment national qui émeut vivement les assistants, frappe fortement les observateurs et apparaît partout grâce à la télévision. Dans chacune de ces contrées, notre pays se donne ainsi à lui-même la preuve spectaculaire de son unité retrouvée. Il en est ému, ragailardi, et moi j'en suis rempli de joie<sup>2</sup>. »*

Mais cette multiplication des déplacements, ce rythme effréné, trouvent également leur explication dans le contexte de 1959, particulièrement difficile. Le pays, en guerre en Algérie, vient de frôler la guerre civile un an auparavant, et doit mobiliser ses forces afin de sortir de l'impasse dans lequel il se trouve en Afrique du Nord; si l'on y ajoute le contexte de guerre froide, les problèmes économiques et budgétaires, ceux du franc, la situation est difficile et il ne fait guère de doute qu'elle ne trouvera de solutions que si le pays est uni. Les voyages en province servent aussi à cela, rassembler la nation pour tirer de l'ornière un pays en difficultés. Dès lors, les appels à l'union sont répétés à l'envi, lors de tous les déplacements. Cet appel signifie donc en creux que les querelles antérieures, si elles ne sont pas oubliées, ne doivent pas être un obstacle à cette unité.

Pour son deuxième déplacement de l'année 1959, De Gaulle a choisi le centre de la France, de l'Yonne à la Nièvre, puis l'Allier, la Saône et Loire et la Côte d'Or; initialement prévu du 9 au 12 avril, le voyage a dû être décalé d'une semaine pour cause de grippe du général de Gaulle.

---

<sup>2</sup> *Mémoires d'espoir, Le renouveau 1958-1962*, Plon, 1970, pages 304-306.

Commencée à Sens, poursuivie à Auxerre, Clamecy, Nevers le 16, Montluçon, Vichy, Moulins le 17, non sans étapes intermédiaires, par exemple à Varennes sur Allier ou à Saint Félix, puis le 18 Digoin, Paray Le Monial, Charolles, Macon, Chalon, Le Creusot, la visite s'achève le 19 à Dijon, où il est reçu par le chanoine Kir, maire de la ville. Lors de ce voyage d'avril 1959, il a visité 29 villes ou villages et prononcé 13 discours<sup>3</sup>. L'accueil est partout chaleureux, la foule nombreuse. L'on relève parfois quelques réticences, notamment dans des villes dont l'orientation à gauche est notoire ; c'est le cas à Montluçon, où l'usine Dunlop que le chef de l'Etat visite, est le théâtre d'un débrayage organisé par FO et la CGT. Le journal *Le Monde*, fidèle à son style, parle d' « *une réserve sensible des ouvriers de Montluçon* ». Mais rapidement, l'atmosphère se détend et la visite se déroule sans incident, contrairement à ce que feraient accroire des légendes évoquant des troubles, dont on ne trouve aucune trace. L'ambiance est sensiblement plus chaleureuse à Moulins, qui est semble-t-il l'étape principale du déplacement en Bourbonnais, celle à laquelle le chef de l'Etat consacre le plus de temps.

La visite à Vichy, qui dure un peu plus de deux heures, entre 13 heures et 15 heures 20, est évidemment très attendue. La charge symbolique est forte en raison du passé et de la présence dans la ville, entre 1940 et 1944, d'un gouvernement que de Gaulle n'a cessé de dénoncer avec virulence depuis Londres, et dont le nom est associé, pour une partie de l'opinion, à la collaboration et aux drames de l'occupation. C'est la première fois que De Gaulle se rend en visite officielle à Vichy ; il y avait bien été invité en décembre 1944 par le maire de l'époque, Jean Barbier, issu du comité de Libération, mais n'avait, semble-t-il, jamais répondu à l'invitation. En septembre 1944, se dirigeant vers Clermont-Ferrand, il était passé par Vichy où le train avait marqué un arrêt, mais ne s'était pas montré, malgré la présence des personnalités qui s'étaient déplacées pour le saluer. Le 6 mai 1956, à titre privé, il participe à l'hôtel Majestic à un Congrès des Anciens de Dachau, mais n'y prend pas la parole et tient la presse à l'écart. Sa venue en avril 1959 est donc un événement attendu par la population locale. Depuis 1944, les Vichyssois vivent avec difficulté l'association entre le nom de leur ville et cette période de l'histoire, et se décrivent comme stigmatisés par un usage du vocabulaire qu'ils jugent infondé. Depuis 1944, les municipalités successives, les parlementaires, locaux ou régionaux<sup>4</sup>, ont œuvré pour que l'expression « gouvernement de Vichy » soit bannie des usages ; sans succès. La population locale attend donc de l'oracle présidentiel qu'il apporte du baume sur des plaies mémorielles mal recousues. Pourtant, curieusement, il est à peine question de ce sujet aussi bien dans les dossiers préparatoires de la visite<sup>5</sup> que dans la presse locale qui ne l'aborde que de façon allusive les jours précédents. Faut-il voir dans ce silence une volonté, en pratiquant une forme d'oubli volontaire, de ne pas réveiller des souvenirs douloureux, ou serait-ce le signe que le sujet avait peut-être perdu de son acuité depuis la fin de la guerre ?

De Gaulle, accompagné de son aide de camp Gaston de Bonneval, arrive à Vichy dans la DS présidentielle à 13 heures; il est accueilli, les cloches de l'église Saint Louis sonnont à toute volée, par le député-maire Pierre Coulon et par le conseil municipal au grand complet. C'est peu de dire que la municipalité de Vichy n'est pas exactement d'un gaullisme orthodoxe. Si Pierre Coulon fut membre du RPF dans les années 1947-1950 et élu député sous cette étiquette en 1951, il s'est éloigné assez rapidement de ce mouvement et après la dissolution de celui-ci, a rejoint le CNI (Centre National des Indépendants), est en contact avec la mouvance poujadiste et Pujade lui-même en 1956, puis est soutenu par l'UDCA (Union Démocratique du Commerce et de l'Artisanat, soit le mouvement

---

<sup>3</sup> Le record se situe en juillet 1960 avec le voyage en Normandie, 120 villes ou villages visités, 30 discours.

<sup>4</sup> Les sénateurs Southon (Allier) et Dassaud (Puy de Dôme) ont déposé une proposition de résolution sur ce sujet le 7 décembre 1947. Le député Nigay, par ailleurs conseiller municipal de Vichy, intervient à l'Assemblée Nationale le 11 avril 1952. Tous trois parlent d'une « injure » faite à la ville.

<sup>5</sup> Voir le résumé du dossier préparé par les services de l'Elysée, en vue de la visite à Vichy ; Frédéric Faure, *Le gaullisme populaire*, op.cit. Page 59 de la partie Annexes de l'ouvrage.

Poujade) aux élections de 1958, avant de s'engager en faveur du maintien d'une Algérie Française, dans une ville dont l'activité thermale dépend pour une grande part de la clientèle venue de l'Afrique du Nord<sup>6</sup>. L'on ne connaît pas à cet industriel établi à Vichy d'activité résistante entre 1940 et 1944, quelle qu'elle ait pu être. S'il est encore à cette date membre de la majorité présidentielle, autour d'hommes comme Antoine Pinay, il n'est ni un gaulliste historique ni, malgré sa parenthèse RPF, un gaulliste de stricte observance<sup>7</sup>.

Dans son discours d'accueil, Coulon prend visiblement soin de ne pas aborder les questions mémorielles. Il se limite à un rappel des activités économiques de Vichy et à sa volonté de donner un nouvel élan à la ville dans le cadre d'une politique modernisatrice et de grands travaux en cours.

Comme la presse, le maire ne fait qu'évoquer très allusivement les années sombres qu'a connues la ville. Parlant des problèmes que rencontre Vichy, il affirme sa confiance: *« nous ne saurions nous décourager pour autant et notre confiance dans l'avenir est aussi tenace que celle qu'éprouvaient nos concitoyens aux jours les plus difficiles »*<sup>8</sup>. Ce sera là, de la part de Coulon, la seule allusion aux années de l'occupation. L'impression domine que tout est fait pour éviter de parler d'un sujet qui pourrait raviver des plaies à vif. Ainsi Coulon évoque, dans son discours d'accueil, la visite présidentielle d'Albert Lebrun à Vichy en 1933, mais fait l'impasse, qu'on ne peut imaginer être involontaire, sur le séjour de Lebrun à Vichy en juillet 1940, pendant deux semaines au Pavillon Sévigné, avant de quitter la ville le 15, dernier président d'une République abandonnée, spectateur impuissant d'un effondrement politique. Ce rappel, devant de Gaulle, de l'effondrement des élites politiques à Vichy, n'aurait assurément pas été du meilleur goût. Le chef de l'Etat se contente d'une réponse d'ordre général, à la fois évasive et distanciée : *« Monsieur le maire, vous avez eu raison d'évoquer la visite du président Lebrun. Du fait que je me trouve à Vichy, je ne peux m'empêcher de penser que ma présence ici a une signification un peu particulière en raison des événements de naguère que vous*



La foule venue écouter, sous la pluie, le discours du général de Gaulle ; Archives Intercommunales de Vichy IFi 3 194590417-1-Mougins

*savez et de ceux d'aujourd'hui. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux d'être dans votre ville aujourd'hui.*<sup>9</sup>». Il apparaît que ni du côté de la mairie, ni du côté du chef de l'Etat, on ne veut raviver des souvenirs douloureux et que l'on souhaite s'en tenir tacitement à une forme de silence.

Après ces préliminaires, puis la présentation des adjoints et du Conseil municipal, le général est l'hôte de la municipalité pour un déjeuner officiel

<sup>6</sup> Il importe toutefois de noter qu'en avril 1959, à la date de la visite de De Gaulle, ce dernier affiche encore publiquement sa volonté de maintenir l'Algérie dans le giron de la France. Coulon n'a donc, à cette date, aucune raison de douter de l'engagement du chef de l'Etat en ce sens. Ce n'est que quelques jours plus tard, le 29 avril, que de Gaulle commencera à laisser entrevoir une évolution de sa politique algérienne dans une interview à *L'Aurore* dans laquelle, s'il donne encore des gages aux partisans de l'Algérie française, il affirme : *« Ceux qui crient le plus fort « intégration », ce sont ceux-là mêmes qui, jusqu'alors, étaient opposés à cette mesure. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on leur rende l'« Algérie de papa ». Mais l'Algérie de papa est morte, et si on ne le comprend pas, on mourra avec elle »*.

<sup>7</sup> La municipalité a cependant pris soin de placer des croix de Lorraine et le V de la victoire, par exemple sur le programme distribué aux invités.

<sup>8</sup> Le discours d'accueil de Pierre Coulon est reproduit par *La Montagne*, 18 avril 1959.

<sup>9</sup> *Le Monde*, 18 avril 1959.

(trente personnes) à l'hôtel de ville<sup>10</sup>. Curieusement, Madame de Gaulle, qui voyage séparément, ne partage pas ces agapes ; elle est reçue en sous-préfecture où elle prend son repas en compagnie de l'épouse du Sous-Préfet et de Madame Coulon. A 15 heures, du perron de l'hôtel de ville, le chef de l'Etat s'adresse à la foule, nombreuse malgré les conditions météorologiques difficiles<sup>11</sup>. Il est entouré de quatre de ses ministres, Jean Berthoin, ministre de l'Intérieur, Michel Maurice-Bokanowski, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Paul Bacon, Ministre du Travail et Roger Houdet, ministre de l'Agriculture. Le discours, rendu parfois inaudible pour cause de micro<sup>12</sup> défaillant, est bref et sans aspérité. Visiblement, de Gaulle a souhaité s'en tenir à des propos assez généraux et n'entend pas revenir longuement sur les années noires, pas plus que sur les questions mémorielles, dont on imagine mal qu'il n'ait pas été question dans la préparation de la visite<sup>13</sup> :

*« Je suis profondément touché de l'accueil que vous me faites. Je ne suis content de voir que le mauvais temps ne vous a pas fait reculer... Votre région d'activité agricole et industrielle est en plein essor et en pleine évolution. Grâce à votre labeur, vous connaissez la prospérité. Les sentiments que vous me manifestez sont pour moi un réconfort des plus utiles. Quand on se trouve chargé des responsabilités que vous savez, rien n'est plus émouvant, plus utile que ce contact direct avec mes concitoyens et de partager la manière de voir les faits et les événements. Rien n'est plus sympathique.*

*Maintenant, je vais vous faire une confidence que vous ne répéterez pas, mais je suis obligé de dire qu'il y a pour moi un peu d'émotion à me trouver officiellement à Vichy. Vous en comprenez les raisons, mais nous enchainons l'histoire ; nous sommes un seul peuple, quelles qu'aient pu être les péripéties, les événements, nous sommes le grand, le seul, l'unique peuple français. C'est à Vichy que le dis, et que j'ai tenu à vous le dire.*

*Voilà pour le passé. Quant à ce qui concerne l'avenir, ce que je veux vous dire, c'est la certitude que j'éprouve de notre grand avenir national. Je vous assure que nous sommes dans la bonne voie et que l'année ne se passera pas sans que tout le monde l'ait constaté. Nous avons pu traverser une période de transition. Mais rien n'empêchera que nous soyons en marche vers un mieux et un meilleur qui profiteront à tous.*

*La France progresse vers un grand destin, une grande activité et une grande prospérité. Je suis heureux de voir, et vous me le montrez, que le peuple français joue son rôle dans la paix, avec la force, la certitude et la sérénité d'une bonne conscience.*

*Nous sommes engagés, du point de vue international, dans une période décisive. Jamais la voix et l'action de la France n'ont été plus utiles au monde qu'elles ne le sont aujourd'hui.*

---

<sup>10</sup> Le repas officiel a lieu dans la salle des mariages ; les invités ont été placés en trois tables ; le menu, préparé par le chef Robert Thévenot, de l'Alhambra, se compose d'un cocktail pamplemousse, de saumon fumé, d'asperges, de fromages d'Auvergne, de poires Melba, café, liqueurs, le tout arrosé de Dom Pérignon. AM Vichy; Dossier visite Charles de Gaulle.

<sup>11</sup> Les chiffres sont très variables selon les sources; *La Tribune* évoque 5000 personnes mais dans un autre article, parle de 6000. Il est impossible à vérifier de vérifier ces chiffres qui semblent un peu élevés au regard des photographies dont on dispose. La municipalité a donné congé pour l'après-midi à tous les fonctionnaires municipaux, selon une tradition mise en œuvre dans tous les voyages officiels du général de Gaulle (Georges Pompidou la supprimera à partir de 1969). L'Inspecteur d'académie a libéré les enfants des écoles.

<sup>12</sup> Le discours n'a pas été enregistré, ni filmé. Une panne semble être à l'origine de cette défaillance. La plupart des visites de de Gaulle ont fait habituellement l'objet de captations par la télévision, qui permet au pouvoir de contrôler l'image du chef de l'Etat et de contrebalancer une presse écrite critique, pour une grande partie. Deux reportages sont consacrés à la visite en Auvergne et en Bourgogne ; Journal télévisé du 16 avril 1959 ; Actualités Françaises du 22 avril 1959 ; le premier concerne la visite à Auxerre et à Clamecy, le deuxième, celle au Creusot et à Dijon.

<sup>13</sup> De Gaulle semble ne pas avoir abordé les questions mémorielles sujet au cours du repas ; selon les témoins, il aurait beaucoup évoqué la question de l'uranium à Saint-Priest-La-Prugne (*La Tribune* du 24 avril 1959) ! Volonté de faire silence sur un sujet qui pourrait constituer une pomme de discorde ? Ou signe que le sujet n'avait peut-être pas l'importance qu'on veut bien lui accorder rétrospectivement ?

*Vive Vichy ! Vive la France ! Vive la République !*»<sup>14</sup>.

L'on ne peut certes pas affirmer que ce discours, pour une grande part convenu, soit un des morceaux d'anthologie de la rhétorique gaullienne. On y trouve des propos généraux, quelques banalités sur le temps et un message d'espoir sur l'avenir de la France et de son rôle dans le monde. Pour autant, une idée maîtresse s'en dégage : celle de l'unité de la Nation, du rassemblement du peuple français promis au succès s'il demeure soudé. Cet appel à l'unité nationale résonne évidemment avec un écho particulier à Vichy ; il signifie que les querelles du passé, que de Gaulle ramène de façon cavalière à des péripéties, sont renvoyées à des temps révolus et que désormais, nous « *enchainons l'histoire* ». Autrement dit, poursuivant sur ce point l'œuvre entreprise par la IV<sup>e</sup> République qui avait multiplié les amnisties, en 1947 puis en 1951, pour les actes commis à l'époque de la collaboration, il appelle, non à oublier, mais à fermer les dernières plaies, pour ne constituer qu'un seul peuple, « *le grand, le seul, l'unique peuple français* ». Il ne peut pas ne pas prendre en compte qu'il a lui-même, depuis 1942, associé à son parcours quelques anciens vichystes et les a transmués en fonctionnaires de l'Etat gaulliste (Maurice Papon, préfet de police de Paris) et en a même fait parfois des dignitaires de la Ve République naissante (Maurice Couve de Murville au ministère des Affaires étrangères). Dans son gouvernement de 1959, figurent des personnalités qui avaient voté les pleins pouvoirs à Pétain, tels Antoine Pinay, Ministre des Finances. Si l'on ajoute que l'aventure du RPF, entre 1947 et 1953 avait opportunément, au nom de l'anticommunisme, permis la réintégration de certains qui avaient pu s'égarer vers Vichy, une partie du chemin était déjà accomplie en direction d'une unité nationale, oublieuse de ce que de Gaulle nomme « les péripéties ».

Il prend soin de préciser que c'est à Vichy qu'il a souhaité prononcer ces paroles d'union, ce qui signifie implicitement que Vichy n'est donc pas à l'écart de la communauté nationale, qu'elle en est partie prenante et ne saurait donc être victime de quelque regard suspicieux que ce soit. Et, pour enfoncer le clou, il associe dans son salut final Vichy, la France et la République, avec une gradation qui va bien au-delà d'un rite protocolaire. Le *Vive Vichy* qui clôt le discours a, par la voix de Charles de Gaulle, une portée toute particulière et vaut, sinon pardon des offenses, du moins brevet de républicanisme et d'intégration pleine et entière à la Nation.

Le discours terminé et après un bain de foule que la pluie battante écourte, de Gaulle regagne sa voiture et le cortège se dirige vers Moulins, où après un autre discours à la mairie, il passera la nuit avant de repartir le lendemain vers la Saône et Loire. La visite, il est vrai brève, s'est déroulée sans incident et la presse rapporte les nombreux « *Vive de Gaulle* ».<sup>15</sup>

Bien que limité en temps et en contenu, le discours de Vichy vaut lustration pour une ville au passé difficile. Aussi, nombre de Vichyssois qui l'ont entendu et en ont témoigné ont pu le percevoir comme une sorte de reconnaissance de leur innocence des responsabilités que certains ont pu lui imputer. Le journal *Le Monde* va dans ce sens en affirmant : « *exorcisant Vichy, selon le mot d'un des ministres qui l'accompagnent, le Président de la République a choisi de prononcer dans cette ville, avec émotion, des paroles d'oubli ou de réconciliation* »<sup>16</sup>.

L'on peut cependant douter de son efficacité réelle. Le *Vive Vichy* proclamé par de Gaulle n'a semblé-t-il guère modifié les *a priori* extérieurs sur la ville, ni le vocabulaire utilisé pour parler des années 40-

---

<sup>14</sup> Texte reconstitué à partir des articles publiés par *Le Monde*, *La Montagne*, *la Tribune et Liberté*.

<sup>15</sup> Il est vrai que ceux qui auraient pu se montrer moins réceptifs ont été mis à l'écart ; dans le département de l'Allier, soixante personnes ont fait l'objet d'une mesure administrative et sont retenues. Parmi elles, cinq vichyssois. Par ailleurs les Anciens Combattants, très mécontents de la suppression de leur retraite, ont décidé, toutes organisations confondues, de ne pas participer aux cérémonies officielles et sont donc absents.

<sup>16</sup> *Le Monde* 18 avril 1959.

44, pas plus qu'il n'a guéri le complexe développé par certains Vichyssois, persuadés que le monde extérieur leur en veut. Non seulement ces regards croisés qui s'alimentent l'un l'autre n'ont pas évolué d'un iota, mais ils se sont renforcés au cours des années soixante et suivantes et ce, jusqu'à aujourd'hui. A tel point que la visite de De Gaulle à Vichy semble même sous-estimée par certains responsables. Dans un reportage diffusé par le *Huffington Post* le 3 avril 2021<sup>17</sup>, le premier magistrat de Vichy va jusqu'à affirmer qu'aucun président de la Ve République en exercice n'est venu à Vichy évoquer les questions mémorielles, oubliant ainsi que le sujet a bien été évoqué par de Gaulle, bien que de façon allusive<sup>18</sup>. Cet oubli est révélateur du fait que la visite de de Gaulle n'a pas eu un impact mémoriel décisif.

Deux explications peuvent être proposées pour expliquer l'échec du discours gaullien à soigner les plaies de Vichy. L'on peut évidemment affirmer que ce discours fut bien trop bref, sans doute volontairement elliptique, insuffisamment affirmatif et, porteur d'un message martelé avec trop peu de force ; il ne fut guère entendu au-delà des limites de la ville. Sans doute dira-t-on que De Gaulle ne pouvait pas aller plus loin et n'a pas voulu courir le risque de mécontenter les gaullistes historiques pour lesquels Vichy est demeuré un chiffon rouge, pas plus qu'il n'a voulu provoquer les oppositions, communistes et socialistes, qui y auraient vu les prémises de la réhabilitation d'un régime honni, ni ranimer des plaies encore vives au moment même où la guerre d'Algérie ouvrait de nouvelles failles dans l'unité de la nation.

Il semble pourtant nécessaire d'aller au-delà de ces explications, réelles mais trop courtes. La question de fond est celle du rôle de la parole présidentielle, fut-elle celle du « *plus illustre des Français* », et plus largement de la parole politique, dans les questions de mémoire.

Est-ce le rôle d'un chef de l'Etat, plus globalement d'un dirigeant ou d'une majorité politique au Parlement, d'inscrire dans la loi ce qu'il faut retenir du passé, d'absoudre ou de condamner tel ou tel et, du haut de l'Olympe, de prononcer des jugements définitifs en matière mémorielle ? Si le politique peut évidemment dessiner un cap, voire orienter une mémoire officielle par les commémorations, il ne peut être ni le maître du langage, ni un nouveau thaumaturge qui guérirait par la magie de son verbe les maux d'une société ou d'une ville (il y aurait alors beaucoup de demandes de consolation, de Versailles, ramenée à la répression de la Commune, à la Vendée, assimilée à la Contre-Révolution, à Limoges, décrite comme une ville de relégation en passant par Bourges et son « petit Roi », en oubliant probablement bien d'autres).

L'apaisement des ressentiments, des rancœurs et des incompréhensions passe par l'Histoire, dont le rôle premier est de transcender les mémoires pour les dépasser et construire un destin commun, fondé sur la Connaissance raisonnée du passé, seule en mesure de produire un discours partagé. Sur ce sujet, comme sur d'autres, le travail d'Histoire, fondé sur l'établissement rationnel et distancié des faits, doit désormais l'emporter sur les débats mémoriels, trop encombrés d'affects et d'émotion.

M.P.

---

<sup>17</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=BF1LJvjmxI>

<sup>18</sup> Par un habile montage, peu déontologique, les auteurs de la vidéo font dire au maire, dès le début de l'enregistrement : « *aucun président de la V<sup>e</sup> République en exercice n'est venu à Vichy* ». Cette phrase qui sert d'accroche au reportage est en fait un extrait tronqué d'un propos qui se situe après dix minutes cinquante, dans lequel le maire ajoute « *pour évoquer les questions mémorielles* ». Contrairement à ce qui a pu être dit, le premier magistrat n'a donc pas oublié la visite de de Gaulle, ni celle de Valéry Giscard d'Estaing, même s'il réduit l'aspect mémoriel de la première.